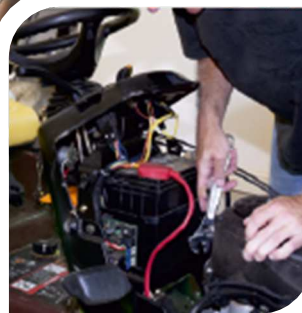


Unité de Formation par Apprentissage
Lycée Savary – Ferry
ARRAS**Le métier**

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations.

Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs. Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements.

Cette option forme des techniciens dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels des parcs et jardins : tracteurs, motoculteurs, tondeuses, épandeurs d'engrais.

Le titulaire de ce bac pro travaille dans les entreprises de vente, de distribution et de location de matériels, les entreprises de maintenance, ou encore les collectivités utilisatrices de matériels.

La formation

Formation en 3 ans en alternance UFA/Entreprise ou en 2 ans pour les titulaires d'un CAP

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : **1050** heures pour les 3 ans

Enseignement technologique et professionnel : **1050** heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Savary-Ferry

14 avenue J. Zay BP 902

62022 ARRAS Cedex

Contacter le Directeur Délégué

Tél. : 03.21.23.83.83

Mail : ufa.savary-arras@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (dérogation possible)

Après la 3^{ème} à partir de 15 ans

Etre déclaré apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire). Ce bac pro se prépare en trois après la classe de troisième.

Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Exemples de formations requises:

- CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
- CAP Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins
- CAP Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles

Le rythme de l'alternance

La formation se fait en alternance UFA /Entreprise

Les périodes en entreprise sont définies en fonction des besoins

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Mécanicien(ne)-réparateur(trice) en matériel agricole

Poursuites d'études possibles :

- BTS Après-vente automobile option véhicules industriels
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- BTS Génie des équipements agricoles



éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

académique
GIP FCIP



cfa.ac-lille.fr

